

le travail

LES CONSEILS CENTRAUX S'ENGAGENT

M MAURICE DUSSAULT
155 EST BOUL CHAREST
QUEBEC 2 PQ



vol.43,no3,montréal,juin 1967



92

dix cents



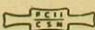
le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux, (CSN). "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé par Typofilm Inc., Montréal et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Important

"Labour" -- the English-language edition of "Le Travail" -- is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

"Labour", 1001 St-Denis,
Montreal, Que.

 14

Les travailleurs dans la société



Les conseils centraux de la CSN ont décidé, lors de leurs derniers congrès, de créer des comités d'action politique. Plusieurs porte-paroles syndicaux ont déclaré qu'il était temps que les travailleurs reprennent leur place dans une société bâtie pour l'Homme, suivant en cela le thème abordé par le président général Marcel Pepin lors du dernier congrès de la CSN.

"Nous pouvons faire des grèves, réclamer des augmentations de salaire, s'il n'y pas d'industries, s'il n'y a pas de ressources, ça ne tourne sur rien" déclare dans ce numéro du Travail, le président du conseil central de Québec, Roland Tapin.

Ces problèmes, manque d'industries, mauvaises utilisation des ressources, sous-développement de certaines régions, relèvent des gouvernements.

Les salaires montent, mais le coût de la vie monte plus vite. Quand il s'agit de taxer, ce sont ceux qui gagnent le moins qui, proportionnellement, sont frappés le plus. Ces problèmes relèvent des gouvernements.

Et la grande question est de savoir qui les gouvernements représentent, pour qui ils administrent le pays et la province. Bref de savoir pour qui la société est bâtie.

Il y a une limite à ce qui peut être obtenu par les conventions collectives. Les travailleurs en sont conscients. Les derniers congrès des conseils centraux et le regain même de vie des conseils centraux l'ont prouvé.

Il y a une série de mesures qui ne peuvent venir que des gouvernements: éducation gratuite, assurance-santé, plein-emploi, développement régional, etc.

Et il y a une série d'avantages obtenues par les conventions collectives que les travailleurs perdent automatiquement parce que les gouvernements n'ont aucune politique de contrôle des prix de véritable sécurité sociale et ne font aucune planification. Parce que les gouvernements refusent de s'ouvrir les yeux.

A Montréal, par exemple, les transports en commun ont grimpé de 25 p. cent. Et tout le reste a connu une escalade vertigineuse, nourriture, repas dans les restaurants, loyers, loisirs. Les gouvernements avaient prévu l'Expo mais ils n'avaient pas pensé aux travailleurs montréalais qui doivent continuer de vivre.

Les travailleurs sont en majorité partout au Québec. Ils sont presque entièrement absents dans les parlements et dans les conseils municipaux. Ils n'ont pas un mot à dire non plus dans la grande majorité des commissions scolaires.

Les décisions politiques qui les concernent en premier lieu, puisqu'ils sont la majorité, se prennent en dehors d'eux et la plupart du temps contre eux. Ils ne peuvent plus être étrangers dans la société où ils vivent, que ce soit le Canada, le Québec, leur ville ou village.

Et ils ne peuvent s'attendre à ce que des députés, des conseillers municipaux ou scolaires voués aux intérêts d'une minorité de citoyens qui ont tous les pouvoirs et tous les privilèges parce qu'ils ont presque tout l'argent, leur donnent gentiment une société bâtie pour les travailleurs.

Les travailleurs doivent être présents là où se votent les lois, là où s'administrent le pays, la province, la municipalité, la commission scolaire. Ils doivent bâtir eux-mêmes leur société.

Comment y arriver? C'est justement ce que les comités d'action politique devront étudier.

Jacques Guay

Le Syndicalisme va réveiller Québec!

"C'est le syndicalisme qui va réveiller Québec. Mais avec tout le monde. On ne veut pas s'en faire un panache. Ça nous fait rien que notre panache soit mêlé à d'autres panaches, qu'il s'y confonde même. Mais tous ensemble, il faut qu'on fasse de Québec un pôle d'attraction économique".

Amédée Daigle, directeur régional de la CSN, et Roland Tapin, président du Conseil central de Québec, font équipe. Ils ont tenu à s'asseoir ensemble, dans le bureau du directeur régional qui est aussi l'ancien bureau de Marcel Pepin, l'ancien bureau de Jean Marchand, l'ancien bureau... Québec, c'est déjà pas mal l'histoire de la CSN.

UNE EQUIPE

Ils sont là tous deux, se racontant et racontant la CSN-Québec au journaliste, Amédée Daigle tendu, nerveux, volubile, deux petits charbons à la place des yeux, Roland Tapin calme, presque silencieux, s'animant subitement, sursautant à la moindre hérésie syndicale. Le vocabulaire de l'un est le vocabulaire de l'autre, la réaction de l'un est la réaction de l'autre.



Des grèves, s'il n'y a pas d'industrie, ça tourne sur rien

"Nous formons une équipe. Nous sommes arrivés ici ensemble, l'un comme directeur régional, l'autre comme président, au début des années 1960. La réforme des services de la CSN qui s'est effectuée en 1962, nous a donné à chacun notre instrument".

Au conseil central, Roland Tapin s'occupe du législatif: le conseil vote les politiques régionales. Le directeur régional trouve ensuite les moyens de les appliquer.

"Mais nous siégeons tous deux sur le conseil de l'autre".

Il n'y en a jamais un qui se laisse surprendre par l'autre.

"Les instruments que la CSN nous a donné étaient juste les instruments qu'il fallait au bon moment".

Qu'en avez-vous fait Messieurs ?

LA GRANDE REFORME

D'abord s'y adapter. La réforme s'effectue au sein de la CSN durant l'année 1962, puis à Québec, où il y a 15,000 fonctionnaires, il faut organiser tout ce monde-là. Le même travail d'organisation s'effectue presque au même moment dans les hôpitaux.

"Vous vous souviendrez qu'en 1965, le syndicat des fonctionnaires était à peine reconnu que nous

nous sommes retrouvés à quelques heures d'une grève générale dans les hôpitaux de Québec. Il y en a même qui sont sortis, à Baie Saint-Paul".

Un an avant la Grande Grève des hôpitaux... C'est dire que la partie organisation avait nettement dominé la scène syndicale au cours des mois et des années précédentes.

1965, c'est donc l'année où les deux équipiers trouvent une possibilité de souffler.

"Nous nous sommes demandé ce qu'il nous restait à faire. Nous nous sommes réunis et nous avons découvert que tout était à faire.

"Pourquoi le travailleur de Québec gagne-t-il 15 dollars de moins par semaine que l'ouvrier de Montréal ?

"Pourquoi le citoyen de Beauport qui travaille à Lauzon paye-t-il \$1.50 pour le transport en commun, chaque jour, alors que cela coûte \$0.50 au Montréalais ?

UNE GREVE MOUVEMENTEE

"Nous avons fait la grève des plombiers et des électriciens. Elle a fait beaucoup de bruit parce qu'elle arrivait en même temps que le code

du travail et parce qu'il y a eu du peinture. (Je n'oublie pas qu'un de nos gars a été condamné et a fait six mois de prison pour peinture, tandis qu'un groupe d'ouvriers est allé reporter des outils chez un nommé Olivier qui leur a tiré dessus, qui a fait quatre blessés et qui n'a jamais été poursuivi sous prétexte qu'il n'y avait pas matière à procès. Wagner a retiré la plainte).

"Mais nous l'avons fait la grève. Nous voulions régler à \$1.25. Nous avons réglé à \$0.60. Parce que nous aurions pu faire encore la grève pendant trois mois, nous n'aurions pu gagner plus que ça. Pourquoi ?

"Nous pouvons faire des grèves, réclamer des augmentations de salaire, s'il n'y a pas d'industrie, s'il n'y a pas de ressources, ça ne tourne sur rien.

"C'est pour ça qu'en 1966, nous avons pris l'initiative d'organiser un colloque sur la main-d'oeuvre. Tout le monde de la région a été invité à y participer. Même le maire de Québec avait délégué un observateur. Il y avait 300 personnes. La CSN était minoritaire. Nous avons étudié les besoins de la région. Nous avons cherché comment faire de Québec un pôle d'attraction économique. Le colloque a décidé de mettre sur pied un comité d'expansion économique.

"Au Conseil d'orientation économique du Québec, on nous dit que c'est la première fois qu'une

par MICHEL LAPALME

région de l'envergure et de la densité de celle de Québec va dans ce sens-là.

"Nous nous sommes occupé de politique municipale. Les partis politiques à Québec, à l'origine, c'est nous ça.

"C'est comme ça que depuis 1965, nous avons débouché sur l'action économique d'abord, puis sur l'action politique. Dans le domaine de l'action politique, nous avons décidé lors du dernier congrès du conseil central de Québec de former des comités d'action politique au niveau des quartiers et au niveau des municipalités.

LE MIJOTAGE A PIERRE LAPORTE

"Je pense par exemple à notre maire-député de Beauport, Gaston Tremblay, qui annexe une petite municipalité parce qu'elle n'est pas en mesure de développer les terrains sur lesquels il spéculé, qui veut se servir des hauteurs pour en faire des plages au lieu d'y créer un développement industriel... Je pense à Grand'Mar, cette usine mijotée par Pierre Laporte qui, si elle fait faillite comme on s'y attend, va coûter seule-

ment 50 dollars par année à des milliers de travailleurs pendant des années... Je pense à la rivière Saint-Charles que nous sommes venus à bout de faire nettoyer, jusqu'à 400 pieds sur les rives et que tout le monde veut maintenant exploiter commercialement. Nous avons-là des choses à surveiller".

Des choses à surveiller et 40,000 syndiqués dans la région de Québec pour le faire.

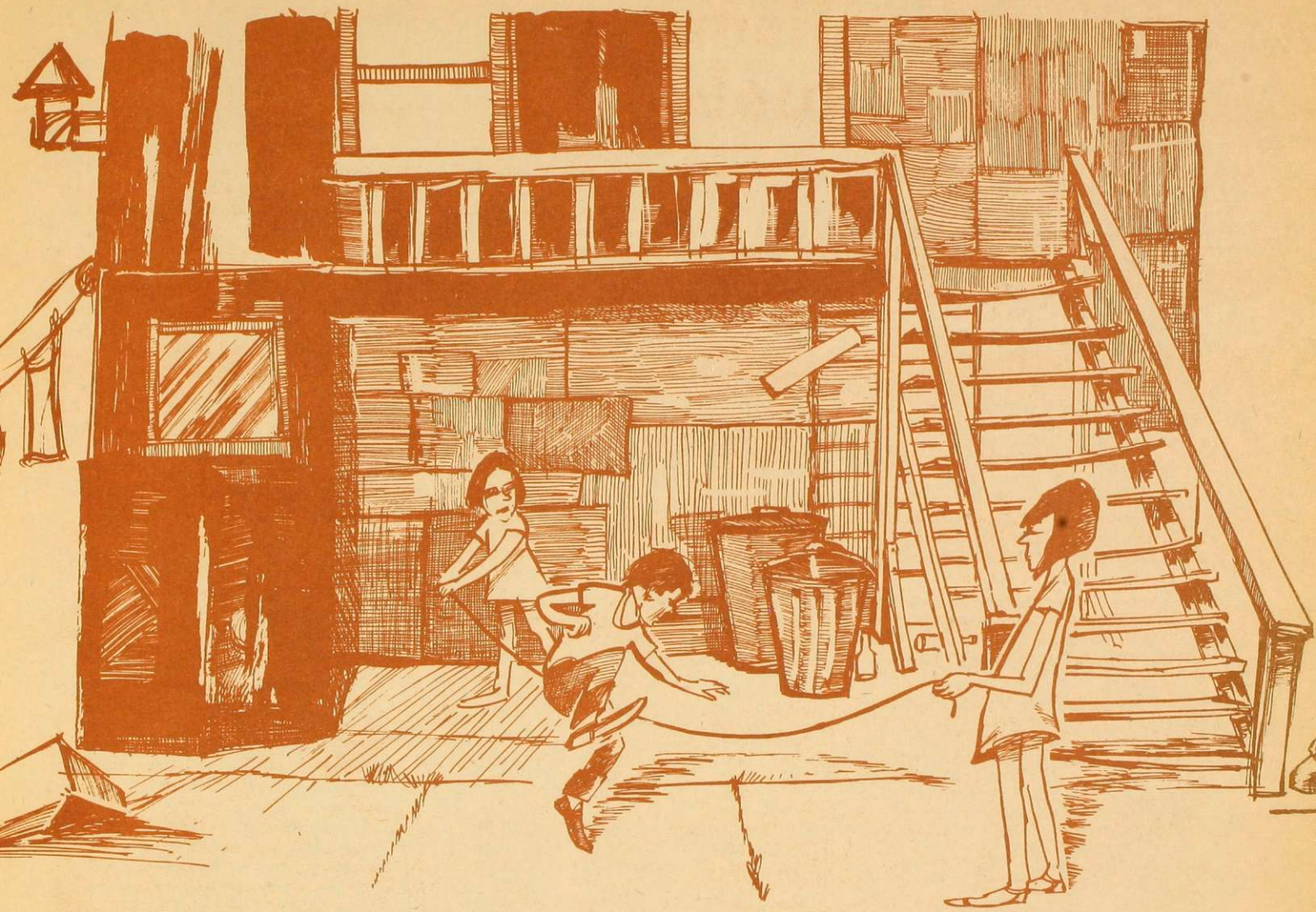
"Nous sommes une région de services, nous sommes pauvres et nous avons l'organisation régionale la plus dispendieuse de la province. Chacun a sa petite ville, son petit aqueduc, son petit égout, etc. Nous n'avons pas d'industrie, certainement pas assez et il est essentiel que nous analysions notre marché pour savoir ce qu'on peut fabriquer ici.

L'ACTION POLITIQUE

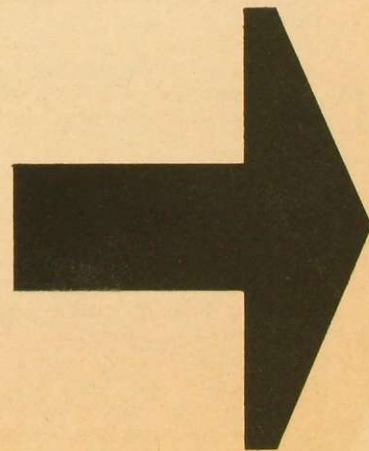
"C'est pour ça que depuis deux ans, si nous continuons de donner les services de conventions collectives, les services juridiques, nous avons nettement mis l'accent sur l'action politique et sur l'action économique.

"Nous allons réveiller Québec!

"Et puis nous allons faire comprendre aux gens de Québec que la CSN n'est pas seulement une machine à faire des grèves".



**Ç'a
assez
duré**



LA GUERRE AUX TAUDIS

La première plaie de nos villes et le dernier souci de nos conseillers municipaux se nomme taudis.

Or donc voilà qu'à la CSN, conseil central de Québec, les 6 et 7 mai du dernier printemps, quelqu'un s'est levé, s'est approché du micro et, montrant la voie aux travailleurs, a hurlé: "Ça fait assez longtemps qu'on en parle. Il y a 80,000 Québécois qui vivent dans des taudis. Il faut faire comme à Montréal: il nous faut notre plan Dozois."

Et l'autre de se lever derrière: "A Québec, on a une commission pour ça. Nous autres, des syndicats, on veut être dedans. Et avec des pouvoirs. Comme on nous a mis sur la commission de l'exposition."

Et dans la salle: "Ça fait 30 ans qu'on attend..."

Et sur la scène, où les chefs syndicaux voient le premier remous de ce congrès fait de calme, de détente, de sérénité, on répond aussitôt: "Eh bien! dans les quartiers, dans les municipalités, c'est précisément sur ce problème-là que nos comités d'action politique auront à se pencher."

Parce que le congrès parlait surtout de comité d'action politique... en regard de l'expansion économique locale... Mais ça, c'était moins enthousiasmant. C'était surtout moins clair, moins évident, moins palpable.

Mais les taudis, ça, faut que ça se sache!

NON AUX MINI-LOGEMENTS

"Oui, et puis qu'on vienne pas leur construire des buildings de 40 étages avec des petits appartements qui rentrent pas dans ma cuisine. C'est ce qu'on leur a fait à des places".

Oui, il faut que ça se sache. Il faut prendre les moyens pour le faire savoir. Et le moyen, c'est le comité d'action politique: au niveau de la municipalité, puis au niveau des quartiers, on rassemble tous les travailleurs bien disposés, on leur fait étudier les misères et les problèmes du coin, chacun dit ce qu'il en pense et tous ensemble, avec l'aide du conseiller de la CSN, on va devant le conseiller municipal. Un travailleur, c'est un vote qu'on peut laisser tomber au profit du premier entrepreneur venu. Mais 300 travailleurs qui surveillent chaque geste de

qui en font autant sur le maire, et qui racontent tout ce qu'ils voient aux autres travailleurs, à leur femme, à leurs voisins, ce sont des votes sur lesquels il ne faut plus tricher. Alors, s'il y a des taudis à remplacer, le maire sera mieux de les voir. Les conseillers municipaux aussi. Ensemble, les membres du conseil d'action politique municipal peuvent l'exiger et si on ne le leur accorde pas, ensemble, ils pourront bientôt se donner un nouveau conseil municipal.

UNE BONNE ARME

Telle est l'arme que les syndiqués de Québec se sont donné en ce début de mai, arme bonne pour cette guerre aux taudis, à employer en priorité sur les aires nos 3 et 10 puisque ce sont celles qu'ont rechoisi les délégués de Québec par résolution. A chaque comité d'action politique ailleurs en province de choisir sa priorité locale. Pour l'instant, l'important est que l'exemple est donné.

Mais au fait, comment réagit le maire de Québec? Il est venu parler aux congressistes du conseil central. On se souvient que dans son programme électoral, il avait donné (de mémoire de journaliste) la seizième priorité aux taudis... et qu'au cours de sa première année d'administration, il en a démoli quatre!

M. LE MAIRE

Alors, le maire est venu parler aux congressistes. Il avait sa marotte à lui. Il fallait lire toute l'angoisse que trahissait le visage tourmenté du maire Lamontagne. Car Monsieur le Maire cherchait. Il cherchait un organisme capable de rassembler tous les corps intermédiaires de Québec, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les syndicats (eh oui!), les corporations, les hommes d'affaires, les conseils d'orientation économique, tous ceux qui font des études et des rapports, et Dieu sait — précise le maire — qu'il y en a des études et des rapports... un organisme capable de rassembler tout ce monde-là, de digérer tous les rapports qu'ils font, de déboucher sur des propositions globales. Et il faudrait même, ajoute le maire, que cet organisme ait des pouvoirs d'exécution. Je ne sais pas, ajoute-t-il sans rire, quelles pourraient être les structures d'une semblable institution, mais je vous demande d'y penser et de me faire part de vos suggestions. Et le Maire tourmenté se retire sans se douter un seul instant qu'il vient de définir exactement ce que devrait être un con-

seil municipal... sauf qu'on y remplace les corps intermédiaires sacro-saints par le corps social au moyen de son corps électoral.

Décidément, les syndiqués de la CSN qui savent qu'après avoir mangé l'homme cherche à se loger, les syndiqués de la CSN ne viennent pas trop tard avec leurs comités d'action politique qui ont une voie toute tracée au niveau municipal: amener conseillers et maires à découvrir... le conseil municipal.

Pepin... et

Objectif: articuler une pensée syndicale. Telle est la voie ouvrière jalonnée par Marcel Pepin au bénéfice des comités d'action politique lors d'une rencontre avec les délégués au congrès du conseil central de Québec, au début du mois de mai.

Si les syndicalistes des années 40 et 50 pouvaient limiter leur action au niveau des entreprises, a dit M. Pepin, aujourd'hui, ils doivent se dépasser. Des problèmes nouveaux ont surgi qui exigent d'être compris et communiqués à la population. Le rôle des comités d'action politique sera d'abord d'en arriver à une prise de conscience des problèmes qui intéressent tous les syndiqués par l'étude de thèmes très concrets: crédit à la consommation, logement, assurance-santé...

Marchand

Le ministre fédéral de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Marchand avait également pris la parole quelques instants auparavant pour donner raison à Robert Sauvé (secrétaire général de la CSN) en disant des juridictions exclusives des gouvernements fédéraux et provinciaux qu'elles ne devaient pas demeurer des vaches sacrées, qu'aucun gouvernement ne devait s'asseoir dessus. On sait qu'en janvier dernier, Robert Sauvé avait demandé aux gouvernements de cesser de se renvoyer la balle dans le domaine ouvrier sous prétexte que certains problèmes étaient toujours de la juridiction de l'autre.

Le cardinal Maurice Roy s'en tira élégamment en commentant la dernière encyclique de Paul VI, *Populorum Progressio*.



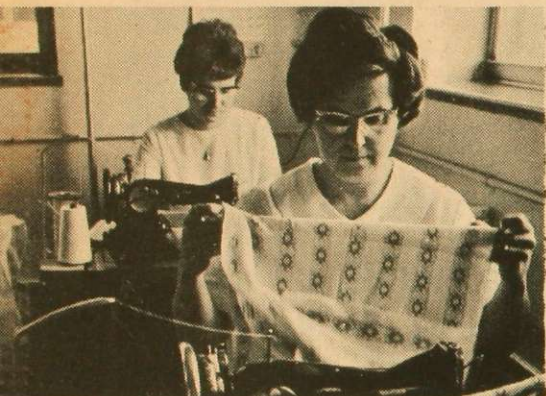
Laurent Brosseau de Saint-Benoit La Corne et de Val d'Or et
Louis-Charles Larouche, permanent.

LA CSN EN ABITIBI

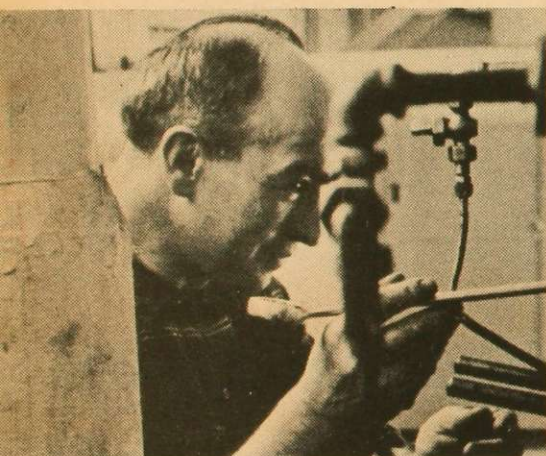
Un reportage de PIERRE GODIN



2,000 TRAVAILLEURS 32 SYNDICATS



Deux couturières dans un hôpital



Un chauffeur de bouilloire



Paul Joncas
fonctionnaire à Amos

A cent milles à peine de la baie James et des Esquimaux, et à plus de 400 milles au nord-ouest de Montréal, dans une vaste plaine parsemée de lacs poissonneux et bordée de montagnes, au coeur d'un pays riche en gisements d'or, d'argent, de zing, de fer et de cuivre, 2,000 travailleurs, groupés dans 32 syndicats, ont joint les rangs de la CSN depuis que celle-ci a commencé d'y oeuvrer, en 1963.

DANS LE FIEF A CAOUCETTE

Après un peu plus de trois ans de travail, tel est le visage de la CSN en Abitibi-Ouest, ce fief de Réal Caouette que l'on considérait avant 1962-63 comme le domaine réservé des "Steels" c'est-à-dire du syndicat international des Métallos, qui représente les travailleurs des mines.

2,000 syndiqués CSN, en moins de 4 ans, dans un territoire vaste comme le monde, où les syndicats internationaux sont présents depuis longtemps, est-ce une goutte d'eau dans un océan ou est-ce la percée laissant présager une expansion d'envergure durant les années à venir?

UN SEUL PERMANENT

Louis-Charles Larouche, l'unique permanent de la CSN dans le nord-ouest du Québec, et le principal inspirateur de la poussée de la CSN dans cette région, n'hésite pas à répondre dans le langage direct de celui qui habite les grands espaces:

"En trois ans, avec les moyens du bord et un personnel restreint, nous avons syndiqué 2,000 travailleurs. Il y a 32 syndicats-CSN dans la région. La demande existe. Le climat syndical est un des meilleurs de la province mais nous manquons de moyens. On pourrait atteindre 5,000 membres sans effort".

En vérité, le nord-ouest du Québec, c'est encore une terre d'exploration pour la CSN. Elle a un bureau régional, situé à Amos, depuis seulement trois mois. Avant le premier janvier 1967, elle n'avait pas de représentant officiel. Louis-Charles Larouche, s'il organise des syndicats-CSN depuis 1963, vient à peine d'être nommé représentant régional de la CSN. Avant janvier de cette année, la CSN avait un bureau à Rouyn mais elle n'avait aucun permanent.

UN VRAI PAYS

Dans une région isolée de Montréal par 400 milles de montagnes et de lacs où une population d'environ 100,000 âmes est éparpillée dans un vaste territoire de forme rectangulaire, dont la longueur équivaut quasiment à la distance entre Montréal et Québec, l'initiative a dû nécessairement germer sur place.

Dans son tout neuf bureau régional, au premier étage de la Caisse Populaire d'Amos, rue principale, Louis-Charles Larouche nous a indiqué les facteurs locaux qui facilitent et ralentissent à la fois la syndicalisation des travailleurs autres que ceux des mines.

"Le niveau de vie est assez bien. Les mines assurent une certaine stabilité: quand une mine ferme, il y en a une autre qui ouvre. Quévillon, créée en 1965, a déjà 3,000 habitants. Mais il y a du chômage, dans la construction surtout. Les bas salaires et des conditions de travail difficiles existent dans la construction et le bois ouvré. L'agriculture aussi est dans le marasme".

UN BON CLIMAT SYNDICAL

M. Larouche a ajouté, sur un ton convainquant:

"Ici en Abitibi, le climat syndical est bon. La population n'a pas de préjugés

EN '63 UN NOYAU DE MILITANTS

contre les syndicats. Ce qui facilite aussi notre travail, c'est que les gars se sentent seuls et éloignés. Les grandes distances et l'isolement nous forcent à innover, à créer, à faire des expériences. Les gars se découvrent et ils se groupent. Les gens ici sont d'un naturel prudent mais une fois qu'ils ont décidé une chose, ils vont jusqu'au bout!"

Telle fut la détermination du noyau de militants, dont M. Larouche, qui décidèrent en 1963 de grouper à l'intérieur de syndicats-CSN les centaines de travailleurs de l'Abitibi-Ouest jusqu'alors laissés à eux-mêmes dans la défense de leur dignité d'homme.

Et aujourd'hui, malgré les distances, l'isolement et le manque d'armes, la CSN dans le nord-ouest québécois, dans cette terre de prédilection du caouettisme, c'est déjà 2,000 travailleurs, sur une possibilité de 5,000 réunis dans 32 syndicats regroupés autour de cinq pôles principaux: Val d'Or, Amos, Rouyn-Noranda, La Sarre et Ville-Marie.

Après un peu plus de trois ans d'efforts soutenus, dans un pays formé de nombreux villages modestes dominés par l'inévitable et riche église ou presbytère de pierre, le champ de bataille de la CSN, c'est essentiellement: les hôpitaux, la construction, les fonctionnaires, le bois ouvré.

LES HÔPITAUX

Ce sont les hôpitaux qui ont constitué le premier objectif. La campagne de syndicalisation y a débuté en 1963. La CSN contrôle sept hôpitaux, soit Amos, Val d'Or, La Sarre, Macamic, Senneterre, Ville-Marie et l'hôpital de Malartic, dont les employés viennent tout juste d'opter pour la CSN.

Le secteur des hôpitaux groupe environ 600 syndiqués. Il s'agit en majeure partie des employés préposés à l'entretien, aux cuisines, à la buanderie, etc. Jusqu'ici, parmi les infirmières des sept hôpitaux syndiqués, seules les infirmières de l'hôpital de Val d'Or font partie de la CSN.

Le second secteur en importance, occupé par la CSN, est celui de la Régie des alcools et des fonctionnaires provinciaux, particulièrement les ouvriers manuels du ministère québécois de la

Voirie. Ce deuxième groupe de syndiqués-CSN comprend 800 membres.

LA CONSTRUCTION

Un troisième secteur-clé, où en réalité tout reste à faire, c'est celui de la construction. Jusqu'à maintenant, la CSN n'a réussi qu'à former un seul syndicat, le Syndicat de la construction d'Amos, qui représente les 200 employés de la Société d'entreprise générale d'Amos.

Pour mesurer le travail à faire dans ce secteur, il s'agit de préciser que de 1,500 à 2,000 travailleurs de la construction, répartis dans plusieurs petites entreprises, attendent d'être syndiqués.

Le syndicat de la construction d'Amos (CSN) n'est pas le premier syndicat à représenter les travailleurs de la construction dans cette région. Avant 1963, il y a eu un syndicat de la construction fondée en 1964. C'était un syndicat autonome qui a groupé 400 membres.

Le représentant de la CSN, M. Larouche, admet que le secteur de la construction en est un difficile à organiser.

"Nos gains dans ce domaine sont encore faibles parce que nous n'avons pas mis assez de force pour faire face au comité paritaire. Notre région est couverte par un décret de la construction, le décret 492. Il a été signé en 1966 et expirera en 1968. C'est un décret plus ou moins fantôme, nettement insuffisant".

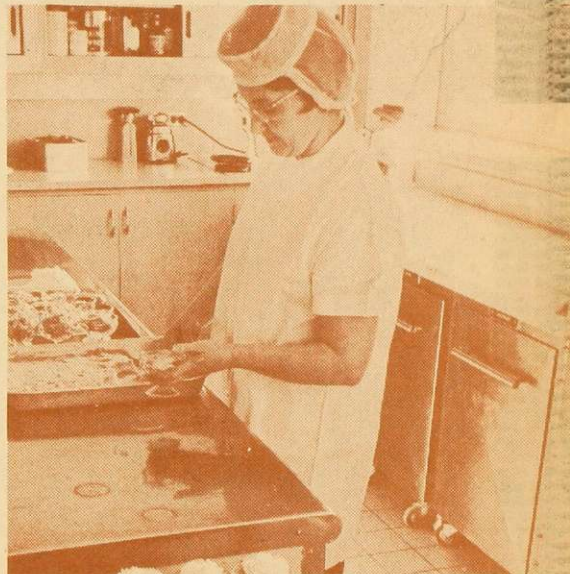
C'est donc à l'expiration du décret actuel que la CSN entend effectuer une percée dans le secteur de la construction. Selon M. Larouche, les travailleurs de la construction sont prêts à marcher avec la CSN. Avec un peu de renfort et un peu plus de moyens, il croit possible de regrouper les quelque 2,000 travailleurs de la construction d'Abitibi-Ouest dans un syndicat industriel comportant des sections de métier.

LE BOIS OUVRE

Dans le domaine du bois ouvré, la CSN possède deux syndicats groupant quelque 200 membres. L'un de ces deux syndicats est situé à Amos, le second représente les employés d'une



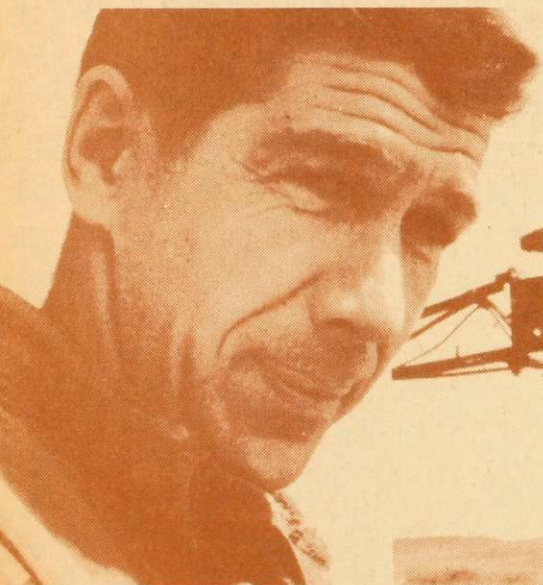
Blaise Gosselin de Val d'Or



Une cuisinière employée d'hôpital



Réal Bergeron Mont Beillard



Laurent Brosseau,
employée de la Voirie



Gérard Laporte
fonctionnaire de Amos

ON MANQUE D'ARMES...

◇ entreprise de Launay, à une trentaine de milles d'Amos.

Enfin, d'autres syndicats affiliés à la CSN représentent les agents de la paix, les professeurs de l'enseignement spécialisé, les employés d'une fabrique de lait en poudre et d'une beurrerie. Deux nouveaux syndicats défendent aussi les intérêts des employés du Collège d'Amos et de l'Institut de l'Assomption.

Voilà donc le visage de la CSN dans le nord-ouest du Québec après seulement trois ans de besogne. De quoi sera fait l'avenir?

LES MEILLEURS SERVICES

Pour l'instant, le mot d'ordre de Louis-Charles Larouche c'est: donner les meilleurs services possibles aux syndicats déjà existants, amorcer une campagne d'éducation syndicale auprès des militants et enfin regrouper les 32 syndicats par la création d'un bureau inter-syndical dans chacun des cinq pôles d'attraction: Amos, Val d'Or, La Sarre, Rouyn-Noranda et Ville Marie.

Convaincu qu'il faut concentrer les efforts sur les travailleurs qui n'ont encore aucune protection syndicale,

qui sont victimes de l'exploitation, avant de songer à "faire des raids" parmi des travailleurs déjà syndiqués, le représentant de la CSN à Amos nous a déclaré sans ambages:

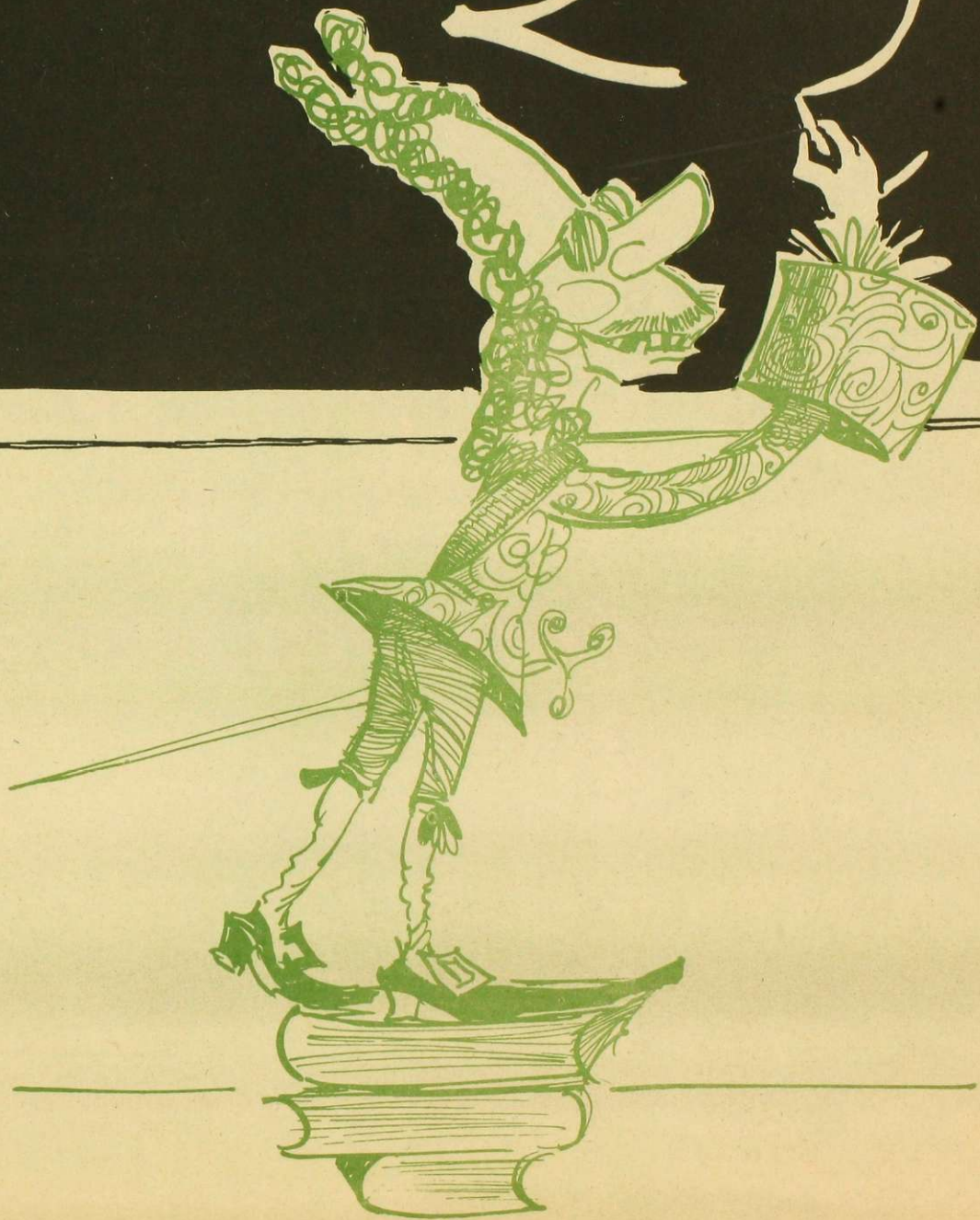
"Du côté des services à nos membres, nous faisons l'impossible mais on manque de personnel. Vous savez, la CSN aujourd'hui ce n'est plus la CSN d'hier dans le nord-ouest québécois. Elle a évolué. Mais on a pas assez d'armes pour faire face aux demandes. Tout ce qu'on essaie de faire, c'est de garder ce qu'on a. On ne peut pas faire de l'expansion. Pour ça, il faudrait trois organisateurs permanents".

Mais on se débrouille quand même, comme le prouve la création d'un comité provisoire d'éducation qui donnera des cours de syndicalisme aux militants selon le programme provincial de la CSN et qui verra également à la formation de moniteurs.

Et comme le prouve également le projet d'organisation régionale mis de l'avant par M. Larouche et les présidents des différents syndicats afin de permettre à ceux-ci de sortir de l'isolement auquel les confine l'immensité de ce pays du bout du monde québécois.

le Bill

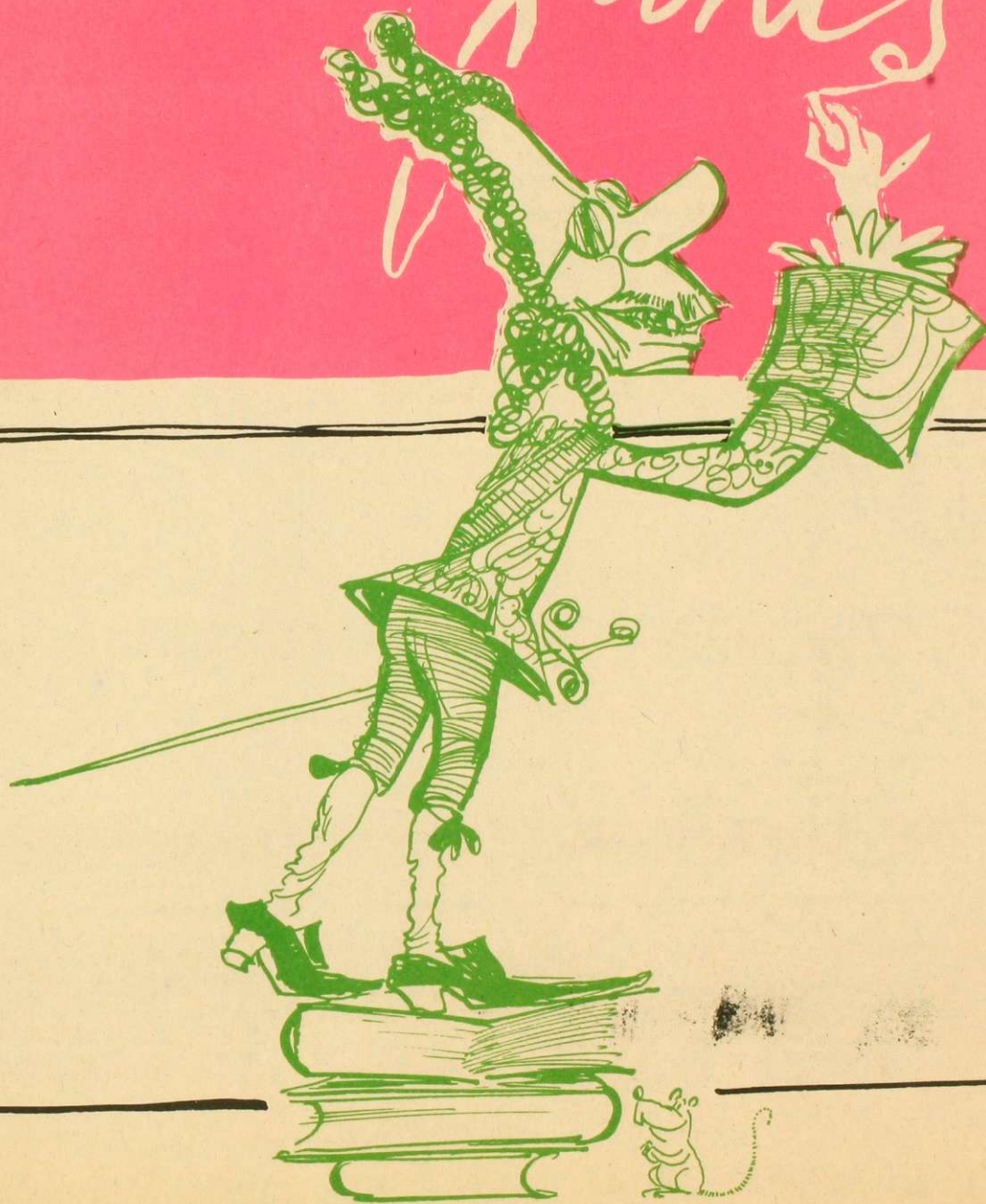
25



ON S'EN VA
C'EST PAS
ENDURABLE

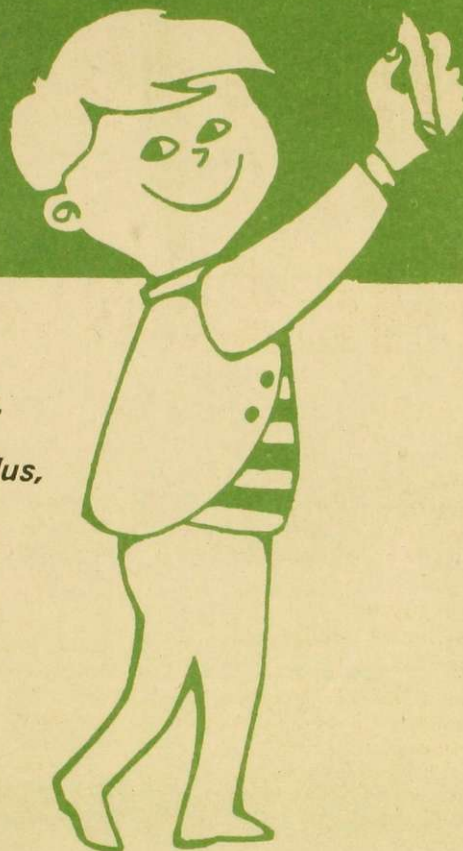


Pensez à
nos enfants



GILBERT

Le Québec a besoin de professeurs



***Nous sommes les écoliers du Québec.
Le Québec de demain, c'est nous!
L'an prochain, nous serons 70,000 de plus,
et encore davantage
l'année suivante. Nous avons besoin
de professeurs!***

Le Québec a besoin de professeurs.

Plus précisément, il faudra former d'ici à 1970 plus de 35,000 nouveaux enseignants prêts à diriger notre jeunesse étudiante.

Ces nouveaux professeurs, le Québec tient à les recruter chez nous d'abord.

Au Québec surtout, la carrière de maître, de professeur est stimulante et profondément humaine. Cette carrière implique une vaste responsabilité face à l'avenir de notre pays; elle ne peut qu'attirer la jeune femme, le jeune homme engagé, d'esprit dynamique et prêt à participer à l'application de nouvelles méthodes d'éducation.

Le Québec a besoin de professeurs.

Si vous terminez vos études secondaires ou des études universitaires; si vous arrivez à un tournant décisif dans le choix d'une carrière, rappelez-vous ceci: il y a au Québec 50 écoles normales prêtes à vous recevoir.

651-3831 (frais virés)

Le Québec a besoin de professeurs.

Tout jeune adulte qui tient à prendre place à l'avant-plan de notre société est un sujet naturel pour devenir un maître... un maître dans tous les sens du mot puisqu'il sera chargé de diriger la jeunesse québécoise.

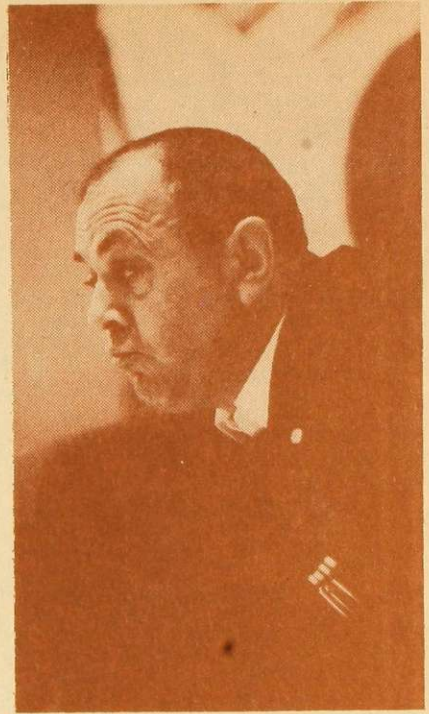
Le professeur du Québec est bien rémunéré. Ses revenus se comparent favorablement à ceux d'autres professionnels. Il fait l'envie de ces autres professionnels, parce qu'il a non seulement le temps mais aussi les moyens de se perfectionner autant qu'il le veut, grâce aux généreuses bourses d'étude offertes aux professeurs par le ministère de l'Éducation du Québec.

Avant de choisir, renseignez-vous davantage sur la carrière de professeur au Québec. Appelez, à frais virés, le service de renseignements de la Direction générale de la Formation des maîtres. Un professeur attaché au ministère de l'Éducation du Québec répondra à toutes vos questions de 9 à 18 heures, du lundi au vendredi inclusivement. Le numéro de téléphone est Québec

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



POURQUOI CE TRAVAILLEUR EST-IL CONTENT ?



Pamphile Piché.

Un homme était particulièrement satisfait, à l'issue du 9e congrès annuel du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, qui s'est tenu les 21, 22 et 23 avril derniers. Et pour cause.

Son nom: Pamphile Piché, peintre. 1er vice-président et président du Comité d'action politique du Conseil central.

"Nous avons besoin d'un instrument, a-t-il déclaré. Maintenant, nous l'avons. De l'action politique, il va s'en faire." A deux niveaux, en particulier: provincial — contre le bill 25 — municipal — pour une politique de logement qui tienne compte des besoins des travailleurs et pour une politique scolaire plus démocratique.

UNE VICTOIRE

A minuit, au moment où l'on allait enfin procéder à l'élection d'un nouveau Bureau de direction (elle devait originellement avoir lieu à 4 heures de l'après-midi), la majorité des 150 délégués étaient encore dans la salle. "J'ai vu des congrès, a commenté Pamphile Piché, où nous étions quatre à la fin."



Guy Larivière, employé de Saint-Jean-de-Dieu et André Bolduc, permanent des hôpitaux.

UNE QUESTION VITALE

Les idées de Pamphile Piché sont connues: on ne peut plus se contenter de l'action syndicale traditionnelle, qui s'exerçait par le truchement de la convention collective. Il faut aller au-delà et prendre les moyens pour assurer "un bien-être" qui est essentiel à la "libération des travailleurs". Les récentes grèves des employés d'hôpitaux, des enseignants et des fonctionnaires prouvent amplement que l'action politique est une question vitale pour les travailleurs.

Le mouvement syndical, dit-il en substance, dans son rapport, a un rôle de premier plan à jouer dans cette évolution. Il doit être à l'avant-garde: "L'action politique est, dans la situation qui se développe aujourd'hui d'une société qui s'industrialise à des cadences poussées, la conclusion logique du développement du syndicalisme." Cela implique la mise sur pied de comités d'action politique dans chaque syndicat, dans chaque municipalité, et même dans chaque quartier.

DES STRUCTURES

Si la victoire de Pamphile Piché s'évalue au niveau des structures qu'il a maintenant pour



De nombreuses interventions.

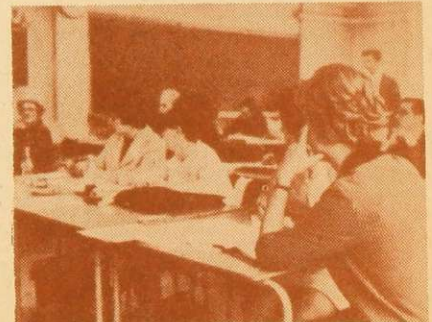
mandat de mettre sur pied, elle s'évalue aussi sur un autre plan.

"Il n'était pas nécessaire, précise-t-il lui-même, de faire adopter ces mesures par le Conseil central puisque nous avons déjà un mandat du Bureau confédéral. Ce qu'il s'agissait de faire, c'était de réveiller le Conseil — de faire comprendre aux membres la nécessité de l'action politique — de les plonger dans le bain".

Ce qui a été décidé: création d'un comité d'action politique dans chaque quartier (57) de Montréal, établissement d'une liaison entre le syndicat et le comité d'action politique, création d'un comité régional d'action politique qui sera composé de cinq membres et de représentants des divers syndicats affiliés au Conseil central, création de clubs d'action politique dans les syndicats, organisation d'un cours de formation politique à l'intention des membres du Conseil.

La querelle avec les autorités municipales, qui a éclaté brutalement lors de la dernière journée du congrès, en est une preuve additionnelle. Comme la réflexion qu'elle a inspirée à un délégué: "L'administration Drapeau-Saulnier n'aura plus seulement un "homme en blanc" pour l'affronter, mais tous les travailleurs en habit de travail."

Pierre OLIVIER



Des syndicalistes convaincus.

LE RÈGNE DES BOURGEOIS ACHÈVE AU LAC SAINT-JEAN

par Claude André

"Trop longtemps, les aspirations des gagne-petits, des pauvres et des déshérités de la vie ont été constamment refoulés et piétinés afin de permettre aux classes privilégiées et bourgeoises de s'enrichir davantage et de diriger la vie politique, sociale et culturelle de la province et du pays à leur guise et avantage." M. Henri Vachon, président régional invitait ainsi les délégués du treizième congrès régional Saguenay — Lac Saint-Jean à participer de plus en plus à la vie politique.

"Les nombreuses luttes qu'a eu à livrer le monde syndical au cours de l'année 66-67 avaient pour but d'intégrer de plus en plus les travailleurs à l'entreprise et à la vie de la société. Combien de fois entendons-nous dire que le mouvement syndical est trop fort? Cette force devient dangereuse, le syn-



HENRI VACHON

dicalisme veut détruire l'entreprise privée, le syndicalisme veut faire de la politique! Comment peut-on prétendre que le mouvement syndical est trop fort? Ceux qui emploient ces arguments le font dans un but bien précis, et c'est celui de faire croire à la population que le syndicalisme est dangereux. Dangereux parce qu'il remet en cause toutes les faiblesses de la société actuelle qui fut bâtie sans la présence des travailleurs. Ils ont bien raison d'avoir peur du syndicalisme, non pas

à cause du grand nombre de travailleurs qu'il réunit dans ses rangs, non pas parce qu'il est révolutionnaire dans le sens que l'on donne généralement à ce mot, mais bien du fait qu'ils sentent qu'ils ne pourront plus l'exploiter comme ils l'ont fait dans le passé.

Le syndicalisme reconnaît que l'entreprise privée est utile et nécessaire à la société, mais il refuse d'en être son esclave. Le travailleurs veut être considéré à l'intérieur de l'entreprise non pas comme une machine, mais comme un être humain.

Souvent les grèves ont été une canalisation logique d'une situation de faits qui avait duré trop longtemps, dû surtout aux mauvaises lois ouvrières qui privaient un large secteur de la population ouvrière du droit syndical et de la revendication de ce droit.

L'action politique est devenue aussi nécessaire que la convention collective elle-même, car sans l'action politique, toutes les lois nous échappent. Il ne faut pas oublier que nous sommes en 1967 et que le syndicalisme représente une couche de la société qui a toujours été bafouée, ignorée et même souvent exploitée. Le syndicalisme est né pour défendre les travailleurs sur tous les plans de la vie économique, sociale, culturelle et politique et même si ça dérange la vie paisible de nos gouvernants de la grande et de la petite bourgeoisie, il va continuer de revendiquer à tous les niveaux de la société la place qui revient au travailleur..."

"La CSN est née de la volonté des travailleurs syndiqués; elle est là pour servir leurs intérêts. Il n'appartient qu'à vous de bien comprendre votre syndicalisme et de demeurer solidaires de l'ensemble des travailleurs qui lui sont affiliés. Pour cela, il vous faudra vivre votre syndicalisme et ne pas être seulement des payeurs de cotisations, mais bien de véritables militants engagés et responsables, prêts à agir et à faire les sacrifices qui s'imposent pour bâtir cette société que nous voulons faire; une société faite pour tous les hommes".

Grève au séminaire

Le congrès régional Saguenay-Lac St-Jean qualifie d'inhumain et de rétrograde le comportement de M. Guy Bélanger, administrateur et directeur du personnel du petit séminaire de Chicoutimi.

Le congrès soutient l'attitude des employés de service de l'institution qui sont en grève depuis plus d'une semaine et offre les services du président et directeur régional, MM. Henri Vachon et Maurice Boucher. Si les pourparlers échouent, le congrès autorise le conseil régional de mettre tout en oeuvre pour régler la situation.

Les délégués ont manifesté leur solidarité aux grévistes en leur votant un montant de deux cents dollars (\$200.00) et en permettant un appel de fonds à tous les syndicats de la région si c'est nécessaire.

Une collecte dans la salle a rapporté la somme de \$188.

Un bon thème

Le treizième congrès régional du Saguenay — Lac-St-Jean des syndicats nationaux, s'est tenu les 6 - 7 et 8 mai dernier, au Centre d'Apprentissage d'Alma.

Les cent quatre-vingts délégués représentant plus de quarante syndicats ont reconnu l'urgence et la nécessité de cette participation et ont procédé à la formation de comités d'action politique à l'échelle des comtés, s'assurant de tous les moyens pour qu'ils soient bien structurés.

Traitant de plusieurs problèmes, le congrès a qualifié de "Scandale National" le commerce des médicaments et a demandé au Gouvernement fédéral d'intervenir afin que les prix soient à de plus justes niveaux.

Devant le besoin grandissant qu'éprouve le Canada, d'un nombre de plus en plus grand de médecins, le congrès a réclamé du ministre de l'Éducation une enquête sur les raisons qui poussent les facultés de Médecine à refuser des élèves.

EN GASPÉSIE, ON VEUT DES RÉALISATIONS...

Les membres de la CSN de la Gaspésie veulent prendre dans la société la place qui leur revient de droit.

Lors du congrès annuel de leur conseil central, les 20 et 21 mai, ils ont décidé de poursuivre trois objectifs, de meilleures conventions collectives, le développement régional et enfin l'action politique.

Ils étaient une cinquantaine, réunis à Gaspé et venus de différents coins de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure. Employés d'hôpitaux, fonctionnaires, travailleurs des usines de poisson, des chantiers maritimes, de la construction, des municipalités.

La plupart d'entre eux sont jeunes et ne sont syndiqués que depuis quelques années. Les jeunes filles sont nombreuses.

UN CONGRES DIFFERENT

C'est un congrès différent des congrès traditionnels. Pas de mot de M. le maire, de M. le député ou de M. l'aumônier. Pas de grand banquet. Pas de soirée récréative. De grands tableaux, ceux de l'école technique, où avaient lieu les débats. Des commissions de travail, les rapports du président, du trésorier et de la secrétaire du conseil central, une jeune fille de 20 ans.

Un seul discours, ou plutôt des réflexions échangées comme ça, en famille, par le secrétaire général de la CSN, Robert Sauvé.

"Je pense qu'on n'a pas fait de planification au Québec... Qui avez-vous élu ici?... Qu'est-ce qui va arriver au plan régional s'il n'y a pas de plan dans la province?... Alors que tout le monde parle de participation ceux qui prennent les décisions, ce sont les hauts fonctionnaires."

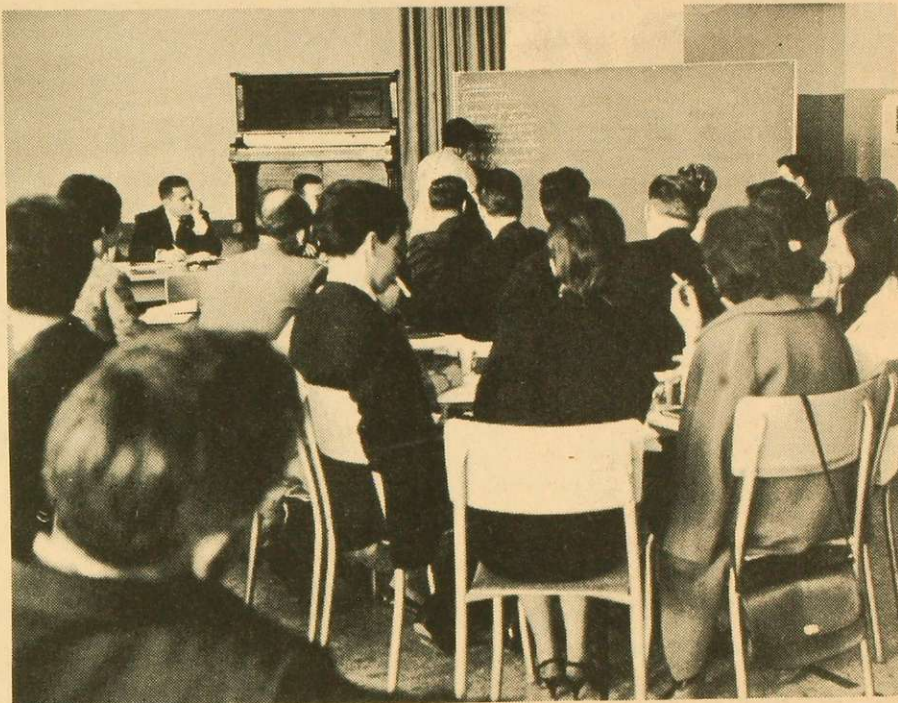
Bref une fin de semaine d'études sérieuses, un modèle à suivre.

La grande question a évidemment été la planification, le développement régional tel que recommandé par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

Les travailleurs de la Gaspésie ne croient plus aux politiciens. Par contre ils croient au plan du B.A.E.Q., que plusieurs d'entre eux ont étudié. Ils veulent que le plan soit réalisé. Et ils ont décidé de créer dans chaque syndicat des comités de surveillance de l'application du plan.

L'ACTION POLITIQUE

Ils ont aussi décidé de mettre sur pied des comités d'action politique. Mais pour eux ces comités doivent fonction-



Une fin de semaine d'études...

ner en collaboration avec les comités du plan.

"Nous voulons une société bâtie pour l'homme, a déclaré le président du conseil central, Yvan Bujold, nous pouvons être présents."

UNE LONGUE INTERROGATION

Le reste de son discours était une longue interrogation, une série de questions auxquelles les congressistes étaient appelés à répondre.

Par exemple: "le syndicat doit-il dépasser le cadre de la convention collective? Croyez-vous que les lois sociales de la province et du pays sont satisfaisantes? Les lois ont-elles favorisé une classe de la société en particulier?"

Quant à la secrétaire elle les invitait à réfléchir sur les objectifs du plan du B.A.E.Q. "Quels moyens devons-nous prendre pour que tous les syndiqués soient renseignés sur l'application ou la non-application du Plan?"

Les membres de la CSN de la Gaspésie ont décidé de trouver des réponses aux questions que se posent les travailleurs en 1967.

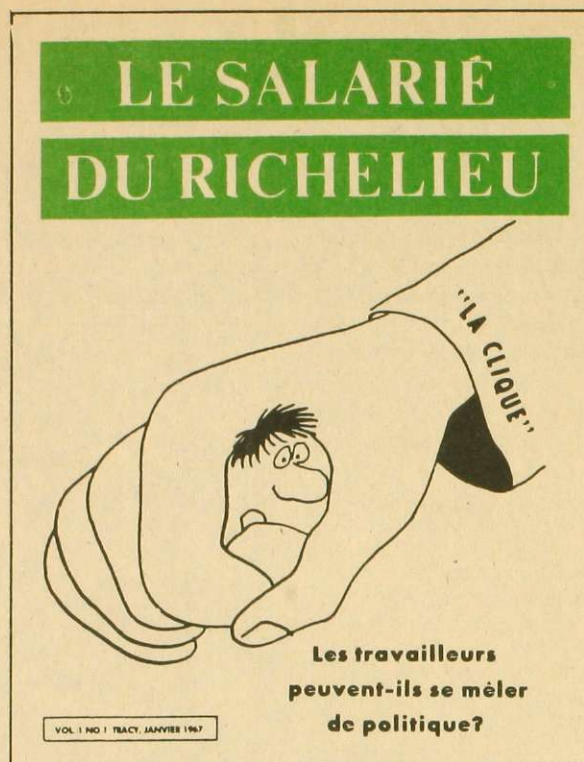


Emile Stibre, de Grande-Rivière et Léonard Grenier, de Chandler.



Emile Stibre, trésorier, Diane Bujold, secrétaire, Yvan Bujold, ex-président et Jean-Guy Charest, rapporteur d'une commission.

CONSEIL CENTRAL DE SOREL



L'offensive continue

par Jean-Claude Scaire

"Il faut arrêter les chicanes de famille et prendre l'offensive. Il ne faut pas se limiter aux conventions collectives car plusieurs problèmes comme l'éducation, le crédit, plusieurs questions d'ordre social ne peuvent être réglées par elles", déclarait Robert Sauvé devant les 150 délégués des syndiqués de la région de Sorel.

Mais les syndiqués réunis à l'édifice des syndicats à Tracy, lors du 9^e congrès du conseil central des Syndicats Nationaux de Sorel le 27 mai dernier, n'avaient pas besoin d'être poussés à l'action.

C'est à l'unanimité qu'ils ont ratifié la politique d'action sur le plan régional et qu'ils ont adopté des positions plus radicales encore que les réalisations passées, notamment dans le domaine des tarifs médicaux. En effet, après avoir accordé leur appui à l'établissement d'un plan provincial d'assurance-santé, les délégués ont décidé que s'ils n'obtiennent pas gain de cause dans leur demande pour un réajustement honnête et raisonnable des tarifs médicaux, ils demanderont à tous leurs membres de ne payer que les tarifs en vigueur dans la région avant la dernière

hausse. Des délégués ont aussi dénoncé l'exploitation éhontée des travailleurs en ce qui touche les produits pharmaceutiques, demandant une intervention gouvernementale en ce domaine.

Les congressistes ont aussi résolu d'étudier la possibilité pour le Conseil central d'administrer un plan d'assurance collectif pour les syndiqués de la région. Les syndiqués croient qu'ils pourraient ainsi diminuer le taux de leurs primes d'assurance.

D'autre part, les délégués ont décidé à l'unanimité de poursuivre la publication du journal syndical régional "Le Salariné du Richelieu". Ils ont également ratifié l'action passée du comité des relations extérieures: celui-ci est chargé de "suivre" les réunions des conseils municipaux et des commissions scolaires, de surveiller la façon dont les élus du peuple accomplissent leur devoir. Le comité travaille aussi, en accord avec l'exécutif, à influencer les électeurs en faveur de candidats aptes à prendre en mains les intérêts des travailleurs dans les organismes publics.

Quant au comité d'éducation, malgré de nombreuses réalisations, il éprouve certaines difficultés quant à la partici-

pation des membres. En plus d'une série de sept cours, le comité a organisé des déjeuners causeries avec les députés Martel et Cardin et avec le maire de Sorel.

Les délégués ont adopté une multitude de résolutions telle la "nationalisation du Bell" et ils se sont clairement prononcés en faveur de leur participation croissante à la vie politique tant au niveau national que local. Les syndiqués ont en effet adopté unanimement le rapport de leur exécutif. Or celui-ci avait créé des précédents quelques mois auparavant en se prononçant carrément en faveur de certains candidats lors d'élections à la commission scolaire de Sorel et aux Conseils municipaux de Sorel et de Tracy. Le congrès a d'ailleurs connu un moment de tension assez peu commune lorsqu'a éclaté publiquement un conflit entre certains membres du conseil central quant aux publications du journal à cette occasion. Ce fut cependant pour le mieux des travailleurs puisque ce différend a ainsi pu être réglé.

Les syndiqués de la région de Sorel entreprennent une nouvelle année d'action avec les dirigeants qu'ils ont réélus: Lucien Kiopini, André Lafonds, le nouveau secrétaire André Paul et le trésorier Maurice Jean.

VERS UNE RÉFORME DANS LE TEXTILE

Les 24, 25 et 26 mai dernier à Saint-Georges de Beauce, les travailleurs du textile ont étudié les problèmes actuels dans leur fédération. C'est dans l'optique d'une réforme de structures et d'une nouvelle répartition des services qu'ils se sont engagés.

Au cours du débat, l'invité d'honneur, le confrère Marcel Pépin a déclaré :

"Nous nous devons, en abordant un sujet d'une telle importance, d'être ob-

grande participation des membres au règlement de leurs propres affaires."

Il fut résolu, à la fin du débat, qu'un congrès spécial portant sur les structures ait lieu dans un avenir rapproché après qu'une étude au niveau local aura apporté les données du système

L'étude d'une fusion éventuelle entre la fédération du textile et celle du vêtement fut également abordée par les congressistes. Diverses prises de position ont amené le congrès à référer ce projet à un prochain bureau fédéral.

Claude André



Lors de la grève de 66, on a remis en fonction les projets de la Dominion Textile.

jectifs et représentants des travailleurs. Il serait trop facile et malheureux de porter un jugement global qui, détaillé, pourrait s'avérer inexact."

A des syndiqués qui demandaient que la CSN intervienne directement dans la restructuration de leur fédération, Monsieur Pépin a répondu :

"Il vous appartient de prendre vos responsabilités ! Dans cette étude, vous ne devez pas oublier le principal : VOTRE FÉDÉRATION. Faites le moins de transferts possible aux autres niveaux. Vous devez en arriver à une plus présente ainsi que les possibilités futures envisagées par les syndicats locaux.

LE PUBLIC NE COMPREND PAS LES GRÈVES...

"Seules les grèves impliquant un grand nombre de travailleurs et risquant de paralyser des secteurs essentiels de la collectivité ont réussi jusqu'à nos jours à imposer au public quelques données du problème de la condition ouvrière". C'est ce qu'a déclaré le président de la Fédération du Textile, M. Charles-Henri Riendeau.

Il a ajouté : "La situation est malheureuse, et de plus, le public interprète mal les arrêts de travail; c'est toujours d'après lui la faute des ouvriers trompés par des chefs syndicaux.

Devant ces faits, nous nous devons d'être présents là où nos intérêts sont en jeu. Les résultats doivent être de façon à ce que la

société toute entière voit dans ces règlements un départ vers un monde ouvrier mieux organisé".

Traitant de la santé dans le domaine de l'industrie, il a affirmé qu'il était nécessaire de trouver les moyens afin de dépister les causes des maladies industrielles.

En terminant, le président a invité les congressistes à consolider la restructuration de la fédération entreprise l'an dernier :

"Il est urgent qu'un inventaire de la situation soit fait et qu'à la lumière des problèmes et des difficultés que nous rencontrons présentement, nous nous donnions des structures qui répondent aux besoins des travailleurs".



CONTRE LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE

Dans le but d'éclairer les syndiqués sur les services des agents d'affaires locaux, Yvon Lacaille, directeur des services, a expliqué que si le présent système crée également certains problèmes.

"Je suis convaincu, de dire le directeur, que dans certains syndicats, il y a des services qui peuvent être mieux employés".

Il a demandé aux membres d'être conscients du problème :

"Délégués ! vous êtes responsables de la cotisation de vos membres et vous devez de l'utiliser à son maximum d'efficacité.

A mon avis, il est très urgent que cette question soit vidée... Nous ne devons pas faire les autruches et se cacher la tête dans le sable."

Par ailleurs, soulevant la question des structures, le directeur syndical se dit d'avis que ce problème se doit d'intéresser tous ceux qui ont à cœur l'avancement et la promotion de la classe ouvrière. Il invite les congressistes à collaborer en ce sens :

"Il faudra le faire le plus objectivement possible pour qu'ensemble, nous trouvions la formule la mieux appropriée au genre de syndicalisme que nous pratiquons."

A Québec

ON "OUBLIE" DURANT DES MOIS DE PAYER DES FONCTIONNAIRES

"Je vous demande de faire paraître cette lettre dans le journal du SFPQ.

"Un employé ici n'a pas eu de paie depuis le 15 avril et nous sommes aujourd'hui le 26 mai. Après avoir communiqué avec le bureau à Québec, vendredi passé, soit le 19 mai, l'on nous a fait savoir que cet employé avait été oublié et qu'il recevrait son chèque de paie d'ici quelques jours. Aujourd'hui vendredi, le 26 mai, il n'a encore rien reçu.

"Comme cet employé n'a pas eu de salaire depuis un mois et demi, tous les autres employés ici se sont cotisés ce matin et lui ont fourni des provisions en victuailles pour une semaine, comme par exemple des pommes de terre, du pain, de la viande, du beurre, etc..."

JACQUES MARIN,

**trésorier, section Sherbrooke (ouvriers),
ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche,
station piscicole des Cantons de l'est, Coaticook.**

La lettre ci-dessus exprime bien la situation des fonctionnaires: des serveurs mal payés, des numéros oubliés.

Quand on gagne \$10,000 par année, on peut se permettre de sauter une paye. Mais quand on gagne \$3,000 ou \$4,000, il faut que la paye arrive à temps sans quoi la famille ne mange pas.

Quand une grève se prolonge au-delà d'un mois, la population locale commence à s'émouvoir sur le sort des grévistes privés de revenu. On fait des collectes pour les grévistes, et la population donne.

Au gouvernement, il y a des employés dont on n'entend jamais parler, et qui sont privés de leur revenu en tout ou en partie pendant des semaines ou des mois. Cela se passe au Québec en 1967.

La plupart des employés qui entrent au gouvernement doivent attendre de un mois et demi à deux mois avant de recevoir leur première paye. D'autres attendent plusieurs mois. Roger Auger a été engagé comme menuisier au ministère de l'éducation à Montréal, le 22 août 1966. Il a reçu son premier chèque au mois de janvier. C'est un cas parmi d'autres.

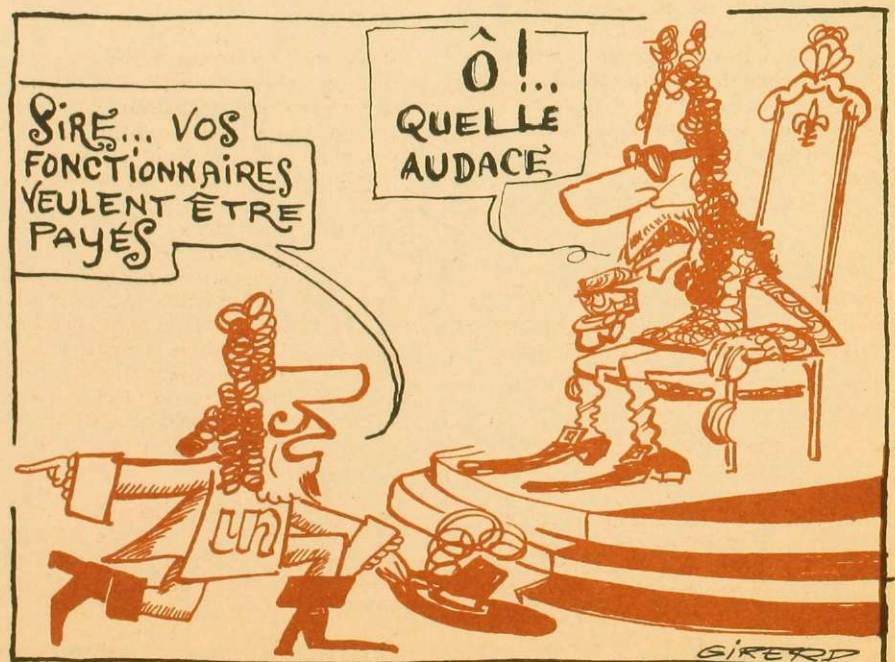
Des centaines d'employés ne reçoivent pas le paiement de leur temps supplémentaire avant plusieurs mois, parfois un an. Cela se passe au gouvernement du Québec en 1967. Quand on gagne \$50 ou \$75 par semaine, on ne peut se permettre d'attendre des

mois avant d'être payé pour le temps supplémentaire qu'on fait.

Le gouvernement doit d'importantes sommes d'argent à 2,000 employés de la Voirie à la suite d'une entente particulière qui a été signée le 27 janvier pour régulariser leur statut. Et le gouvernement ne les paiera pas avant le 31 juillet.

Depuis la signature des conventions il y a 15 mois, des employés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation reçoivent de \$15 à \$25 de moins par semaine. Pourquoi? Parce que le ministère n'a pas accordé la pleine compensation pour la diminution des heures de travail, comme c'est prévu dans la convention. La situation vient d'être régularisée, mais les employés n'ont pas encore été payés.

Quand on constate tout cela, on comprend que les conventions collectives des fonctionnaires et des ouvriers de la fonction publique soient mal appliquées. On comprend aussi qu'après 15 mois de patience, les employés du gouvernement commencent à jeter de la lumière sur l'administration publique.



HULL

(Tiré du journal *Le Droit*)

Prenant la parole, dimanche après-midi, au terme d'une réunion plénière de deux jours, le directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux dans la région Hull-Ottawa, M. Charles Ruel, a invité les travailleurs à prendre leurs responsabilités afin d'assurer à leur conseil central la place qui lui revient parmi les corps intermédiaires de la région.

Auparavant, les délégués avaient élu le nouvel exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de la région Hull-Ottawa, confiant la présidence de l'organisme à M. Léo L'Heureux, de l'Association des employés d'hôpitaux du district de Hull.

Samedi, les délégués avaient donné un mandat bien clair au secrétariat chargé de gérer l'édifice du conseil central, au 175, rue Eddy, endroit qui servait d'ailleurs à la réunion, en l'invitant à se départir de l'immeuble.

En souhaitant voir l'enthousiasme manifesté au cours de la fin de semaine se perpétuer durant toute la prochaine année, M. Ruel a rappelé qu'il était impérieux pour les travailleurs de s'affirmer au sein de la société où ils évoluent. "Il vous appartient, a-t-il continué, de suivre l'évolution de la politique municipale, scolaire et de suivre l'actualité de très près pour faire entendre ensuite vos opinions. Il ne faut, à ce chapitre, que les travailleurs se fient à leurs conseillers techniques qui sont là pour les aider à revendiquer leurs droits au chapitre de la négociation collective. Les permanents de la CSN, a-t-il dit, ne se substitueront jamais aux travailleurs lorsqu'ils leur appartiendra de prendre position sur des questions affectant toute la collectivité".

L'exécutif

Outre M. L'Heureux, le nouvel exécutif du Conseil central se compose comme suit: MM. Bertrand Lefrançois, Syndicat des services hospitaliers du district d'Ottawa, trésorier; Roger Bernier, Syndicat des professeurs de l'état du

Québec, secrétaire; Roland Gauthier, Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec, 1er vice-président; René Gaudet, Association des employés d'hôpitaux du district de Hull, 2ième vice-président; Mlle Florence Leclerc, Association professionnelle des infirmières licenciées de Hull, 3ième vice-présidente et M. Claude Dupont, Syndicat national des employés d'hôpitaux de La Pieta de Hull, 4ième vice-président.

MM. L'Heureux, Bernier et Lefrançois ont été élus sans opposition. Les trois officiers sortant ayant choisi de quitter brusquement la salle de délibérations pour protester contre les méthodes de cabale qui précéderent la tenue de l'élection, durant la période du déjeuner.

Les quatre directeurs désignés par le Conseil central pour représenter ses intérêts au sein du secrétariat chargé de gérer l'édifice sont Mlle Andrée Quevillon, de l'Association professionnelle des infirmières licenciées de Hull; Jean-Pierre Rondeau, du Syndicat des services hospitaliers du district d'Ottawa, André Martel, du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec et Marcel Desjardins, du Syndicat des journalistes d'Ottawa.

Au cours de cette assemblée plénière, les délégués au Conseil central ont doté leur comité d'éducation syndicale de nouvelles structures qui répondront mieux aux besoins et qui permettront d'augmenter l'efficacité. Désormais, ce comité sera formé de sept membres, dont au moins deux doivent représenter des syndicats oeuvrant à l'extérieur de la région Hull-Ottawa. Ce comité aura également la charge d'établir son programme et d'arrêter des prévisions budgétaires trimestrielles.

Les membres du Conseil central de la région Hull-Ottawa ont également apporté une vingtaine d'amendements à leur constitution.

Le Conseil central de la région Hull-Ottawa groupe 29 syndicats lesquels englobent 3,138 membres venant tant des régions de Fort-Coulonge, Maniwaki, Mont-Laurier que Buckingham, Hawkesbury et Hull-Ottawa.

Saint-Jean

Extraits du procès verbal du congrès, le 23 avril.

Le Président Denis Martel déclare le Congrès ouvert à 10.00 h. a.m.

Que le Conseil Central continu à faire suivre les cours au Collège du Travail, et qu'il voit à organiser des cours pour les syndiqués. ADOPTE

Que la dernière partie du rapport du représentant syndical concernant la désaffiliation du Syndicat des Coiffeurs-Coiffeuses et Barbiers soit référée au nouvel exécutif du conseil Central et que la partie concernant le local soit elle aussi référée au nouvel exécutif pour étude. ADOPTE

Ajournement dîner: Que le conseil Central envoie à la CSN une résolution pour étude, afin de demander au Gouvernement d'amender la loi pour que les jeunes de 18 ans soient reconnus "majeur légalement". ADOPTE

Que des Comités soient formés au sein du Conseil Central pour représenter les membres aux Conseils Municipaux et Scolaires. ADOPTE

Que le rapport donné par M. Paul Gibeau au sujet de "l'Opération Départ" et de l'Action Politique soit accepté tel que donné et expliqué. ADOPTE

Que le Conseil Central demande à la CSN de réunir au moins une fois sur le plan de la province, tous les délégués qui ont été nommés pour l'Opération Départ aux Régionales Scolaires. ADOPTE

Qu'à l'occasion de l'étude sur la fiscalité, la CSN se préoccupe de la question des propriétaires de maisons unifamiliales. ADOPTE

Qu'une résolution soit envoyée à la CSN pour étude afin de demander au Gouvernement de déduire de l'impôt les frais de transport pour le travail. ADOPTE

Qu'un montant de 5% du revenu soit automatiquement déductible de l'impôt, pour remplacer les recus de charité. REJETE

Que le Conseil Central donne un montant de \$100.00 au Président comme compensation pour l'année écoulée. ADOPTE

Que le Conseil Central exprime le désir que la construction des Ecoles Polyvalentes qui permettrait l'application des méthodes préconisées dans le "Rapport Parent" soient construites le plus tôt possible. ADOPTE

Que le Conseil Central envoie une lettre aux conseils de Ville de St-Jean et Iperville, afin de les enjoindre à adopter un règlement qui aurait pour effet de faire cesser la circulation lourde sur le "Pont Goulin" et ce le plus tôt possible. ADOPTE

L'ajournement à 6.00 h. P.M.
Fin du Congrès.

DRUMMONDVILLE

Les 22 et 23 avril dernier le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Drummondville tenait son 8e Congrès sous la présidence de son président M. Roger Pinard.

96 délégués représentant 25 Syndicats ont examiné les différents rapports de l'année 66-67 et on établi des projets pour l'année à venir.

Le Congrès était placé sous le thème Une Société Bâtie pour l'homme et le président Roger Pinard dans son rapport mentionnait les conclusions du rapport du Président Général, Marcel Pepin "La plus grande mission du syndicalisme consiste à faire une critique approfondie des maux de la société, à préciser les remèdes qu'elle entend y apporter et à faire le nécessaire pour qu'ils soient appliqués".

Un des rapports le plus considérable était le rapport du Comité des Relations Extérieures du Conseil Central. Le rapport mentionnait la présence du Comité au sein des Caisses Populaires, de la Cité de Drummondville, des Commissions Scolaires locales et régionales, la participation du Conseil Economique Régional des Bois Francs, à l'Acef, dans les activités de la Coopérative d'Alimentation "La Fraternelle", dans le comptoir Co-Op et à l'Opération Départ. A la fin du rapport le responsable M. Paul Bergeron recommandait que la présence du Conseil Central dans la société de demain soit plus efficace que tous les représentants des secteurs mentionnés plus haut se réunissent en soirées d'études pour qu'il y ait une unité de pensées et d'actions et que le Confrère Marcel Pepin soit invité à une soirée d'étude pour élaborer ses pensées sur une Société Bâtie pour l'homme.

Dans le même ordre d'idée le Congrès a décidé que le Conseil Central présentera des délégués aux prochaines élections municipales du mois de novembre prochain, également, le congrès a accepté la formation d'un comité permanent d'action politique structuré de la manière prévue par la CSN.

Le rapport du Comité du Budget Familial fut très considérable, le responsable Richard Gosselin mentionnait la fondation des Caisses d'Economie, la participation à l'Acef et le travail qui se fait en direction du dépannage entre autre le comité a dû faire face à des dettes totalisant environ \$90,000.00 en d'autres mots 25 cas avec une dette moyenne de \$3,500.00. Le Comité du Budget Familial a projeté et le Congrès a accepté de poursuivre les cours en Economie Familiale en coopération avec l'Acef de poursuivre la propagande en faveur d'un esprit coopératif dans tous les domaines et de faire connaître et de rendre encore plus efficace le service de dépannage du Comité du Budget Familial.

UN NOUVEAU SYNDICAT

Le 8 juin 1967, les employés de la Compagnie Régo Ltée, distributeur de lait, ont voté en faveur d'un syndicat national des Laitiers de Drummondville, affilié à la CSN. Le vote a commencé à 1 hre de l'après-midi et à 5 hres p.m., M. Papillon scrutateur de la Commission des Relations du Travail du Québec, établissait 19 votes en faveur du Syndicat et 11 contre pour un total de 30 voteurs sur 30 employés.

La Compagnie était représentée par M. Robert Grégoire et le Syndicat par M. Réal Belhumeur. La compagnie Régo Ltée,

mieux connue sous le nom de crèmerie Drummond, contestait la légalité du Syndicat en disant que le Syndicat a été fondé sur des fausses représentations. Un vote de 63% vient de démontrer que les employés de Régo Ltée distributeurs de lait sont bel et bien en faveur d'un Syndicat affilié au Conseil Central de Drummondville et à la CSN.

Un Comité a déjà commencé à la préparation de la Convention Collective et bientôt le Comité de Négociations présentera à la Compagnie Régo Ltée, le projet de leur première Convention Collective de Travail.

Valleyfield

Plus de cinquante délégués, représentant quelques vingt syndicats, participaient, les 9, 10 et 11 juin dernier au troisième congrès annuel du conseil central Beauharnois-Valleyfield.

Reconnaissant la nécessité d'une participation plus étroite de leurs membres, les délégués syndicaux ont axé leurs travaux vers la formation de comités d'action, d'organisation et de publicité.



L'invité d'honneur, le confrère Robert Sauvé, secrétaire général de la CSN fit comprendre aux congressistes ce besoin ultime qu'éprouvent les travailleurs de s'unir face aux employeurs et gouvernements irresponsables:

"Nous en sommes venus à une lutte quotidienne avec tous les grands centres d'intérêt. Il faut forcer les gouvernements provinciaux et fédéraux à agir. Notre seul moyen est que tous ensemble, nous participions à ces revendications. Deux cent cinquante mille travailleurs conscients du problème et qui réclament justice, ça impose! Pour ce, il faut de l'information. Informer, voilà le but des comités d'action politique.

Et de conclure:

"Ce n'est pas facile de faire du syndicalisme, c'est même exigeant, mais il va falloir en faire en y mettant toutes nos capacités, sinon, nous ne serons que des ramasseurs de cotisations; ce n'est pas notre but!

CONSEILS CENTRAUX... CONSEILS CENTRAUX... CONSEILS CENTRAUX... CONSEILS À JOLIETTE, 20% DU BUDGET CONSACRÉ À L'ÉDUCATION

Les 13 et 14 mai 1967, avait lieu au Manoir du Lac des Pins à St-Michel des Saints, le Congrès annuel du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette.

Les délégués ont vraiment pris leur affaire en main par une participation des plus animées et des plus dynamiques. Tous les sujets et résolutions

à l'Ordre du Jour ont été étudiés en profondeur et des décisions très importantes ont été prises :

a) Un Comité d'Education Syndicale et Para-syndicale sera formé. Vingt pour cent du budget du Conseil Central sera mis à la disposition du Service d'Education.

b) Un Comité d'Action Politiques s'intensifiera dans les quatre Comtés qui sont sous la juridiction territoriale du Conseil Central, tant sur le plan des Comtés Fédéraux et Provinciaux ainsi que sur le plan des Conseils Municipaux et Scolaires.

c) Le Congrès a très fortement encouragé le confrère Roger Chaput, trésorier, a continué ses démarches en vue de l'organisation d'une Colonie de Vacances, qui serait située sur les bords d'un lac de la région et servirait uniquement aux familles des membres affiliés au Conseil Central.

d) Un amendement à la Constitution du Conseil Central: que l'exécutif comprenant quatre (4) membres, soit maintenant composé de sept (7) membres. Les nouveaux élus: M. Léo Bellemare, Président; M. Jean-Paul Fortin, vice-président; M. Gérard Laforest, vice-président; M. André Fréchette, vice-président; M. Gilles Lavallée, vice-président; M. Roger Chaput, secrétaire-trésorier; M. Claude Ricard, secrétaire-archiviste.

e) Mise sur pied d'un Comité d'Organisation pour assister les officiers du Conseil Central et les Permanents Syndicaux de la CSN dans le recrute-

ment de nouveaux membres et la fondation de nouveaux syndicats dans la région.

C'est aussi lors de notre Congrès que le Député de Berthier, M. Guy Gauthier essayait de nous faire gober le patronage. Ci-joint un extrait de son allocation.

Lucien Giroux,
nouvelliste de la CSN
à Joliette.

Député et larron

M. le député de Berthier, Guy Gauthier, dans une brève allocution, a d'abord dit aux congressistes qu'il venait les rencontrer pour se renseigner. Se déclarant l'ami des ouvriers, il leur recommanda de ne pas avoir peur de se battre.

Puis traitant du présumé patronage à la Voirie, il fit un bref historique de cette question très dans le vent, disant que le patronage existait beaucoup plus autrefois qu'aujourd'hui. Il expliqua qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il disparaisse et qu'il fallait par conséquent l'accepter. Pour bien faire comprendre aux congressistes que le patronage avait toujours existé, il cita comme exemple que lorsque le Christ fût crucifié, un larron lui demanda de lui garder une place au paradis.

Après ce brillant exposé, un congressiste, M. Claude Saliba, se leva dans la salle et posa la question suivante: Avez-vous voté pour ou contre le Bill 25?

M. le Député de Berthier répondit: J'ai voté pour le Bill 25; tout en essayant de justifier son geste.

Le même congressiste revint à la charge et s'exprima en ces termes: Puisque vous vous dites toujours du côté des ouvriers quand vous êtes devant nous, comment se fait-il que quand vous êtes à Québec, vous votez en faveur de lois comme le Bill 25? Faut pas nous prendre pour des fous, dit-il!

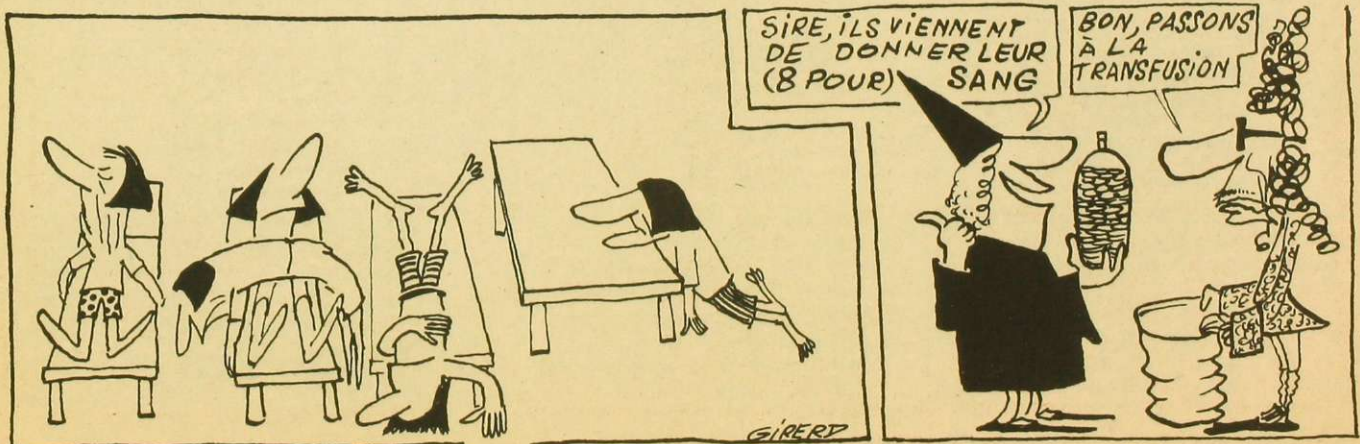
Communiqué

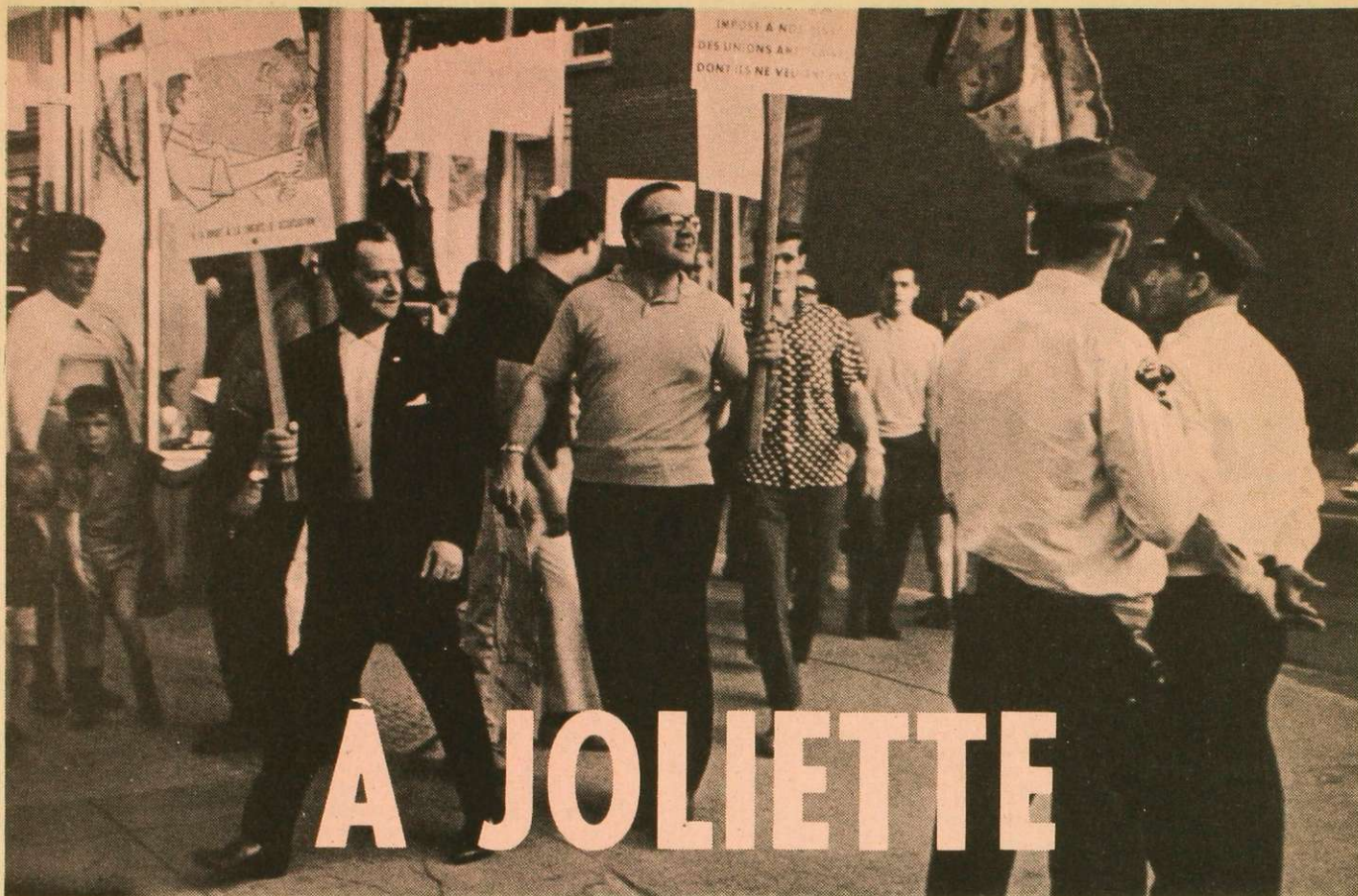
Au confluent du St-Laurent et du Richelieu, à 50 milles de Montréal, l'Institut de Technologie Tracy est situé au coeur même du centre métallurgique de la province et forme les futurs travailleurs des usines suivantes: Québec Iron and Titanium - Crucible Steel - Sorel Beloit - Tioxide du Canada - Sorel Steel Foundries - Marine Industries Ltd - Atlas Steel - Iron Ore - Dosco - Canadian Titanium Pigments - St. Maurice Chemicals - Canadian Pigments. Ce complexe métallurgique au centre duquel est situé l'Institut de Technologie Tracy représente des investissements se chiffrant à au-delà de \$300,000,000.

L'Institut de Technologie Tracy a comme spécialité première la Métallurgie et offre également les spécialités importantes suivantes: Chimie industrielle - Mécanique d'ajustage avec OPTION OUTILAGE - ELECTROTECHNIQUE - Diesel - Dessin industriel.

Cet institut en raison de sa spécialité première, LA METALLURGIE, est une institution qui couvre toute la province. Il ouvre ses portes à tous les jeunes garçons et à toutes les jeunes filles de la province qui terminent leur 11e année et qui désirent poursuivre leurs études. Ils sont instamment priés de S'INSCRIRE IMMEDIATEMENT soit en venant, soit en écrivant, soit en se présentant à:

INSTITUT DE TECHNOLOGIE TRACY,
Boul. des ETUDIANTS,
TRACY, Qué. Tél.: 742-4557.





A JOLIETTE



NON A M. LE MAIRE

Les travailleurs de Joliette voulaient manifester en faveur de la liberté d'association pour les employés du gouvernement fédéral.

Le chef de police, Valmore Lapierre, a décidé de leur défendre de manifester.

Les travailleurs en appelèrent de cette attitude antidémocratique au conseil municipal. Sous la gouverne du médecin-maire, M. Camille Roussin, le

conseil municipal fit corps derrière le chef de police.

Le 2 juin, les travailleurs de la ville de Joliette décidèrent d'agir comme des hommes libres dans un pays qui se dit libre et démocratique.

Malgré le chef de police et malgré le médecin-maire, ils manifestèrent comme ils l'avaient prévu devant le bureau de poste et en profitèrent pour se ren-

dre au domicile du médecin-maire.

Le président du conseil central de Joliette, M. Léo Bellemare, a déclaré: "Notre conseil de ville est formé de patrons qui ont une attitude anti-syndicale".

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et le chef de police n'a pas osé nier davantage la liberté de manifestation.